

Quelques remarques citoyennes et de bon sens sur l'Inauguration d'un Hôpital dit «départemental» à Vesoul faite par DES USAGERS EN COLÈRE.

LA CONFIGURATION LURE-LUXEUIL-VESOUL a malheureusement servi d'exemple pour réduire partout en France l'indispensable maillage sanitaire territorial.

On ne peut que se réjouir de la construction (enfin réalisée) d'un nouvel hôpital. On ne peut qu'espérer qu'il remplisse réellement son rôle de structure publique de proximité au bénéfice de tous les habitants.

MAIS il faut bien rappeler certains faits, et dénoncer une inauguration qui peut apparaître fort indécente et évidemment électoraliste à la veille des régionales.

SCANDALE GÉOGRAPHIQUE !

Tout d'abord une précision, il ne s'agit pas d'un hôpital départemental, mais d'un hôpital pivot d'une structure tripartite Lure-Luxeuil-Vesoul dont le protocole remonte à la fin du XX^e siècle. CHI = Centre Hospitalier Intercommunal. L'indécence vient que l'inauguration apparaît comme une petite fête privée et localiste au profit d'un membre du gouvernement en place, gouvernement qui sans vergogne continue son travail de sape du service public hospitalier avec la réalisation de la loi dite HPST ou loi BACHELOT.

Sa construction hors du triangle formé par les 3 villes était déjà un scandale géographique et une claque pour les deux villes délaissées.

SCANDALE DES SUPPRESSIONS DE SERVICES PUBLICS

Cet hôpital s'est fait au détriment de la moitié du territoire qu'il concerne, c'est-à-dire tout le secteur sous-vosgien Lure-Luxeuil. Sa concentration autoritaire, sans respect pour les promesses prises, n'a profité qu'à Vesoul : les services essentiels de chirurgie, maternité, urgences de nuit, cardiologie, ORL, etc... ont été pillés aux sites de Lure et de Luxeuil. Ces deux centres, malgré une belle mais maigre remise en état (moins de 20% des dépenses pour les deux structures), ne sont plus que des hôpitaux secondaires, peu attractifs, malgré la qualité des équipes restant en place - les personnels n'étant ici aucunement mis en cause, bien au contraire. La Haute Saône est un des très rares départements français à ne compter qu'une seule maternité ! Terrible constat.

SCANDALE DE LA REDUCTION DE L'ACCES AUX SOINS - SCANDALE ECOLOGIQUE

Cette fusion-absorption a donc contribué à déstabiliser toute une région, à fragiliser l'accès aux soins, à rendre les citoyens du département inégaux face au temps d'accès aux services, à multiplier les transferts coûteux, dangereux, écologiquement stupides et d'autant plus scandaleux que les transports publics sont insuffisants ou absents et que des taxes nouvelles (franchises) touchent les déplacements ambulanciers ! Un comble, on supprime un service local, on oblige les gens à prendre la route, et on les taxe encore plus. La personne qui a commis cet acte ne peut prétendre au titre de bienfaiteur des français.

SCANDALE VIS-À-VIS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES EMPLOIS

A notre avis, l'argent dépensé aurait été plus intelligemment, plus économiquement et plus égalitairement utilisé s'il avait contribué à consolider et améliorer les 3 structures initiales, ce qui aurait peut être permis de conserver les emplois (plus d'une centaine ayant vraisemblablement disparu du fait de la fusion !). Un réseau égalitaire et efficace aurait pu éviter cette absorption-concentration funeste, des spécialisations auraient pu être faites dans la bonne entente, sans dépouiller personne, ni éveiller d'inutiles rancœurs... Et la majeure partie des sommes restantes

aurait pu être injectée dans le CHU bisontin aujourd'hui endetté comme presque tous les CHU, et vers lequel, de toute manière, la plupart des gens se tournent en cas de crise grave.

SCANDALE : ACCROISSEMENT DE LA FRACTURE SANITAIRE

Il nous semble qu'on a créé une structure régionale intermédiaire qui aura du mal à vivre et à recruter, qui aura du mal à prendre en charge des patients trop nombreux par rapports aux personnels, et qui ne résoudra en aucune manière le manque de personnels, la désertification sanitaire de nos secteurs, et le coût de plus en plus grand que cette fusion fait porter sur les épaules des patients. Pire, comme partout ailleurs en France, cette fusion a évidemment contribué à limiter les consultations des personnes les plus enclavées, les plus démunies, et donc a développé encore plus une fracture sanitaire de plus en plus palpable. Un rapport des présidents de Commissions Médicales d'Établissements analysant un grand nombre de fusions fait état de 20% de consultants en moins.

MANQUE DE COURAGE POLITIQUE ET ACHARNEMENT CENTRALISTE ERRONÉ

Certes il aurait fallu créer plus de postes de professionnels de santé depuis longtemps, certes il aurait fallu avoir une vraie politique d'aménagement du territoire, certes il aurait fallu avoir le sens du service public, certes il aurait fallu avoir une attitude courageuse sur les problèmes de répartition des médecins et faire passer le bien commun avant les intérêts privés... Mais ce courage politique là, il est totalement absent de la loi Bachelot récente et de celles et ceux qui l'ont soutenue et qui poursuivent dans la même voie alors que des voix de plus en plus nombreuses, et de tout bord, dénoncent une santé de plus en plus malmenée et inefficace. Grande tristesse.

- **NON AUX FUSIONS ABSORPTIONS - OUI AUX RÉSEAUX DÉMOCRATIQUES ET ÉGALITAIRES**
- **NON AUX HÔPITAUX USINES - OUI AUX HÔPITAUX DE PROXIMITÉ BIEN ÉQUIPÉS ET PROCHES DES GENS**
- **NON AUX TRANSFERTS MULTIPLIÉS - OUI AUX SERVICES DE PROXIMITÉ**
- **NON AUX CHOIX LIBÉRAUX ET CAPITALISTES - OUI AUX CHOIX SOLIDAIRES ET RÉELLEMENT MUTUALISTES**
- **NON À LA RÉDUCTION DES LITS, DES EMPLOIS ET DES SERVICES - OUI À DES MOYENS NÉCESSAIRES POUR PRENDRE VRAIMENT EN CHARGE LES BESOINS DES PERSONNES ET DES TERRITOIRES**
- **NON À UNE AUTOCRATIE CENTRALISTE - OUI À UNE VRAIE DÉMOCRATIE SANITAIRE INTÉGRANT USAGERS, PERSONNELS ET ÉLUS LOCAUX**

COMITÉ DE VIGILANCE POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ de LURE et de LUXEUIL

Association régie par loi du 1^{er} Juillet 1901 - SIRET 503 578 213

Siège social : Hôtel de Ville – 02 rue de la Font - 70200 LURE

Local : 1 rue Jean Moulin - 70200 LURE

(Cotisation annuelle minimale : 5 €)

Président : Michel ANTONY - 3 rue Labarbe - 70200 MAGNY VERNOIS – (France)

☎ et 📠 03.84.62.91.65 - 06.63.82.28.24 - Michel.Antony@wanadoo.fr



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(fondée à SAINT-AFFRIQUE en 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200-LURE

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00017

Association agréée - Arrêté du 14/08/2008 - N2008AG0003

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : postmaster@coordination-nationale.org